# MONTJOYE \$\$

## **APPEL D'OFFRE**

Intervenant.e Socio-Judiciaire avec mission de coordination CDI - temps complet

Date de prise de poste : Dès que possible

Date de limite de réception des candidatures : 31/05/2024

#### POLE SOCIO-JUDICIAIRE - Service ALTERNATIVE

Rémunération selon le diplôme et l'ancienneté acquise, sur la base des justificatifs remis et dans le respect des dispositions de la CCN66.

A titre d'exemple pour le présent poste (1 ETP) : De 1862 € en début de grille à 2493€ avec 11 ans d'ancienneté, **salaire mensuel brut** auquel sont ajoutés des points de missions

#### **Missions**

- Coordination du dispositif AIR
- Dans le cadre de contrôle judiciaires renforcés le coordonnateur AIR accompagne les auteurs d'infractions pénales dans une démarche de prise de conscience et de réflexion à l'égard d'actes qui leur sont reprochés et de réhabilitation afin d'éviter la récidive.

Vos missions seront :

- Evaluer les difficultés du mis en cause et, de proposer les buts à atteindre durant la période de suivi, en identifiant les ressources disponibles pouvant être mises en œuvre dans les différents domaines de la prise en charge, juridique, sociale, thérapeutique notamment et d'accompagner la personne bénéficiaire dans la mise en œuvre de ces moyens.
- Mobiliser les ressources nécessaires au déploiement du projet individuel du mis en cause
- Assurer un suivi régulier permettant le processus de changement et la réhabilitation
- Rendre compte de l'action et évaluer son impact

#### **Conditions d'exercice**

 Être titulaire du diplôme d'état d'Educateur spécialisé, d'Assistant du Service Social ou diplômé en droit (niveau 3 exigé)

#### Profil souhaité

#### Qualifications:

- Qualité relationnelle, sens de l'écoute
- Qualité rédactionnelle et de synthèse indispensable
- Souci du travail partagé et pluridisciplinaire

#### Compétences

Être intéressé (e) par le milieu judiciaire et les relations avec l'autorité judiciaire Faculté à développer des partenariats

Maîtrise des problématiques d'addiction, d'insertion et de réinsertion

### **Nos Avantages**

- Congés payés : 5 semaines annuelles légales, 18 jours de congés supplémentaires dit « trimestriels » à prendre au cours du trimestre d'acquisition, congés d'anciennetés en sus à partir de 5 ans de présence au sein de l'association
- Véhicule de service plusieurs semaines par mois, auto-mission pour le véhicule personnel en cas d'accident
- Remise d'un téléphone et d'un ordinateur portable individuels
- Prise en charge des abonnements aux transports en commun à hauteur de 50% pour le trajet domicile-travail
- Entre autres dispositions favorisant la conciliation vie pro / perso : possibilité de télétravail, jours enfant malade, mise en œuvre effective du droit à la déconnexion
- Mutuelle d'entreprise (pour le socle de base salarié, participation à hauteur de 70% par l'employeur)
- Possibilité d'ouvrir un Compte Epargne Temps

Candidature (CV et lettre de motivations) à adresser à l'attention de Mme THIRIET, Directrice du Pôle Socio-Judiciaire, à l'adresse mail suivante : pole.socio-judiciaire@montjoye.org